



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 28 mai 2026
Convocation du : 21 mai 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 28

L'an deux mille vingt six, le vingt huit mai à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Martine HENNEBELLE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Fatima MAMERI, Sabine LELEU, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Jennifer DELPORTE, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Hans LANDLER, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Laurent DERONNE pouvoir à Céline LOGEZ, Hugues QUESTE pouvoir à Cristiane DELESTREZ, Christophe LECOEUCE pouvoir à Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON pouvoir à Sylvie GUSTIN, Catherine LE BROUSTER pouvoir à Quentin MILLIOT, Jean-Jacques DERUYTER pouvoir à Cyrielle DEBAVELAERE, Michel PLOUY pouvoir à Hans LANDLER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thibault CAPELLE

DE26_099

FINANCES
SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT
SUBVENTIONS INFÉRIEURES À 23 000 EUROS

Autorisation - Approbation

Diverses demandes de subventions de fonctionnement ont été présentées par les associations ou autres organismes pour l'année 2026.

Il s'agit maintenant d'individualiser les subventions allouées aux associations.

Il est proposé un premier versement à hauteur de 50 % du perçu 2025. Le versement des 50 % restant sera délibéré avant le dernier trimestre.

Dans ce contexte, il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Nature Fonction	Association	2025 Montant Perçu	2026 (50 % de 2025)
65748/30	Aides aux associations		
	- Espace Associatif Armentiérais	2 609 €	1 305 €
	-Amicale du Personnel	10 020 €	5 010 €
	Associations Sportives		
	- Action Vélo	1 726 €	863 €
	- Boxing Club Armentières	5 657 €	2 829 €
	- Cyclo Club	7 672€	3 836 €
	- Escrime	0€	825 €
	- Zodiaque	3 107 €	1 554 €
65748/316	Actions culturelles		
	- Harmonie du Commerce	4 795€	2 398 €
65748/4238	Actions en faveur du 3ème âge		
	- Association le Bel Age	6 640 €	3 320 €

Le versement de ces subventions se fera en une fois au mois de juillet 2026.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser les versements de subventions reprises ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N'ont pas pris part au vote :

Pour l'Espace Associatif Armentierois : M. Philippe CATTOIRE, M. Thibault CAPELLE, Mme Jennifer DELPORTE, M. Alexis DEBUISSON, Mme Sabine LELEU, Mme Caroline MARMOUZÉ, M. Quentin MILLIOT

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Thibault CAPELLE
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS